



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 27 février 2020

n° 031-20 C

Objet : RD - Rapport d'activité 2019 du Conseil de développement de Grand Chambéry

- date de convocation le 21 février 2020
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt, le jeudi vingt-sept février à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Jacob-Bellecombette, salle La Jacobelle, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 61

Aillon-le-Jeune	Emmanuelle Andrevon
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet - Yvette Fetaz
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Anne Manipoud - Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Jean-Luc Berthalay
Challes-les-Eaux	Julien Donzel - Josette Rémy
Chambéry	Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Nathalie Colin-Cocchi - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Marie-José Dussauge - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Christian Papegay - Pierre Perez - Benoit Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Cognin	Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fresso
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillemet
La Ravoire	Frédéric Bret - Marc Chauvin - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Pierre Garnier
Lescheraines	Albert Darvey
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Philippe Dubonnet
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Lionel Mithieux

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Michel André

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 10

de Jean-Pierre Beguin à Florence Vallin-Balas - de Denis Callewaert à Luc Berthoud - de Aloïs Chassot à Sylvie Koska - de Michel Dantin à Josiane Beaud - de Pierre Duperier à Jean-Pierre Fresso - de Michel Dyen à Xavier Dullin - de Bernadette Laclais à Jean-Benoît Cerino - de Jean-Marc Léoultre à Josette Rémy - de Claudette Levrot-Virot à Jean-Pierre Ruffier - de Françoise Marchand à Henri Dupassieux

- conseillers excusés : 11

Céline Barniaudy - François Blanc - Stéphane Bochet - Annick Bonniez - Suzanne Boucher - Jérôme Esquevin - Mustapha Hamadi - Luc Meunier - Dominique Momand - Marie Perrier - Damien Regairaz

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 27 février 2020

délibération n° 031-20 C

objet **RD - Rapport d'activité 2019 du Conseil de développement de Grand Chambéry**

Sylvie Koska, vice-présidente chargée de la concertation citoyenne, des relations avec les usagers et de l'économie sociale et solidaire, rappelle que conformément à l'article L.5211-10-1 du code général des collectivités territoriales, le Conseil de développement établit un rapport d'activité, qui est examiné et débattu par l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale.

Le Conseil de développement est une instance de consultation et de proposition sur les orientations majeures des politiques publiques locales. Ces assemblées citoyennes restent libres dans leur choix d'organisation et dans leur mise en œuvre.

Les objectifs de ces conseils sont divers. Ils permettent notamment de sensibiliser les citoyens aux enjeux territoriaux et de mobiliser les acteurs sur la définition des projets et des politiques publiques, aux côtés des communautés. Ce sont également des espaces de dialogue à l'échelle intercommunale entre acteurs multiples sur des questions d'intérêt commun.

Le Conseil de développement de Grand Chambéry a été mis en place par délibération du 26 octobre 2017 suite à la fusion de Chambéry métropole et Cœur des Bauges. Il est composé de citoyens bénévoles issus de la société civile choisis parmi les représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs. Un appel à candidatures avait été réalisé auprès du panel citoyen et des chefs de file impliqués dans la démarche d'élaboration du Projet d'agglomération.

Vu l'article L.5211-10-1 du code général des collectivités territoriales,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : prend acte du rapport d'activité 2019 présenté par le Conseil de développement de Grand Chambéry.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 031-20 C

Objet de l'acte : RD - Rapport d'activité 2019 du Conseil de développement de Grand Chambéry

Thème Préfecture : 5 - Institutions et vie politique 7 - Intercommunalite 6 - Autres

Date de l'acte : 27 février 2020

Annexe(s) : Rapport d'activités

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20200227-lmc1H23258H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H23258H1

Date de transmission en Préfecture : 09 mars 2020

Date de réception en Préfecture : 09 mars 2020

Période d'affichage : du au